

REGLES LOCALES 2009

Ces règles locales spécifiques complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes les autres règles locales du club.

HORS LIMITES (R27-1b)

- Le long des propriétés riveraines, en l'absence de marquage la rupture de pente des talus délimite le hors limite.
- Le chemin bordant l'obstacle d'eau à gauche du green du trou n° 16.
- L'obstacle d'eau sur la droite du n° 11.
- Le practice **n'est pas** hors limite.

OBSTRUCTIONS (R 24)

- Les câbles électriques au départ du 17 : Si la balle heurte une ligne ou un pylône, le coup doit être annulé et rejoué sans pénalité (Règle 20-5). Si la balle n'est pas immédiatement récupérable, une autre balle peut lui être substituée.
- Les chemins et cheminements sont des obstructions inamovibles. (règle 24-2)
- Les pierres dans les bunkers sont des obstructions amovibles. (règle 24-1).

OBSTACLES D'EAU (R 26)

- En l'absence de marquage au sol la rupture de pente délimite l'obstacle.
- Tous les caniveaux ou fossés, même non piquetés, sont déclarés obstacles d'eau latéraux.
- Au trou n° 3 et 15 les obstacles d'eau latéraux s'étendent à l'infini ainsi qu'au n° 10 derrière le green.
- Au trou n° 8, option supplémentaire à la règle 26 : possibilité de dropper une balle dans la Dropping Zone (DZ). (rappel : l'île **est dans** l'obstacle d'eau)
- La Dropping Zone (DZ) est délimitée par 2 longueurs de club autour de la pancarte DZ à partir son pied.

TERRAINS EN REPARATION (R25-1)

- En complément des zones délimitées par des lignes bleues et / ou blanches :
Les zones dégradées ou dénudées sur certains greens. (Dégagement R25-1b (iii))

TERRAIN en CONDITIONS ANORMALES (Règle 25)

- Le dégagement d'une interférence avec le stance, due à un trou, rejet ou piste fait par un animal fouisseur, un reptile ou un oiseau sera refusé. (Règle 25-1 note)
- Balle enfoncée, extension de la règle 25-2, dégagement étendu au « parcours ».

Pénalité pour infraction à ces règles locales : Stroke play : deux coups

Plaques de distance sur les fairways : Rouges 100 m, Blanches 50 m, (Jaune 75 m au trou n°16).